

L'ajournement

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de Carleton-Charlotte (M. McCain).

M. McCain: Madame l'Orateur, je suppose que vous voudrez maintenant déclarer qu'il est 10 heures.

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES AFFAIRES INDIENNES—L'ÉCHEC APPARENT DU MINISTRE
QUANT AUX RÉCLAMATIONS DES CHEFS SIGNATAIRES DU
TRAITÉ N° 7—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Le 15 avril, comme en fait foi le hansard à la page 4813, entre autres questions posées au ministre des Affaires indiennes et du Nord (M. Buchanan), je lui demandais pourquoi il n'avait pas donné suite à une seule des principales suggestions ou requêtes des chefs de bande signataires du traité n° 7, s'il comptait persister à ne pas tenir compte de leurs griefs légitimes, ou s'il avait l'intention de retourner traiter avec eux directement?

Le ministre a répondu ceci:

Monsieur l'Orateur, cette déclaration est tout à fait inexacte.

Le 28 novembre 1974, des Indiens signataires du traité venant de tous les coins du Sud de l'Alberta ont occupé les bureaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Calgary pour protester contre l'insuffisance des services offerts aux Indiens de la région de Calgary. Ils ont agi ainsi par exaspération, après avoir tout essayé. Le gouvernement canadien s'était engagé à aider les Indiens de Calgary à mettre sur pied des programmes qui les aideraient à résoudre les problèmes particuliers des autochtones qui habitent un grand centre urbain. Il n'a pas respecté cet important engagement.

Les Indiens ont occupé le ministère par exaspération. À la suite de cette occupation, le ministère des Affaires indiennes a intenté des poursuites criminelles contre deux autochtones. Malheureusement, c'est ce qui a malheureusement détourné l'attention des problèmes essentiels—premièrement, la tension qui existe en Alberta entre les Indiens et les fonctionnaires chargés de les aider; deuxièmement, les preuves de plus en plus nombreuses que les programmes d'expansion économique et d'aide sociale destinés aux Indiens inscrits ne sont pas efficaces et qu'il faut les améliorer.

En dernier lieu, et ce qui est très important, il y a le fait que des Indiens en milieu urbain, des Indiens conventionnés vivant dans les villes, se retrouvent maintenant en prison sans que ni le gouvernement provincial ni le gouvernement fédéral ne s'occupent de les aider à résoudre leurs problèmes spéciaux d'adaptation.

Une fois les accusations portées, plusieurs chefs de tribus respectés dans la région du traité n° 7 ont présenté des propositions détaillées au ministre des Affaires indiennes lui demandant de modifier divers programmes et de remanier certains effectifs. Ils ont réclamé une rencontre avec le ministre. Le 7 avril, ce dernier a répondu en rencontrant les chefs des bandes partie au traité n° 7, en leur offrant un dîner au steak dans un hôtel de Banff et en

leur remettant à la fin de la réunion des enveloppes scellées qui contenaient sa réponse à leurs récentes propositions. On peut difficilement trouver les mots pour décrire la déception qu'ont ressentie les chefs quand ils ont ouvert ces enveloppes et découvert que le ministre avait refusé de répondre à leurs propositions. J'aimerais citer les propos d'un porte-parole respecté de la bande des Pieds Noirs, le chef Leo Pretty Young Man, qui a dit:

Nous sommes consternés du manque de réflexion et d'intérêt qui caractérise la réponse du ministre. Nous avons présenté de nouveaux concepts et de nouvelles idées—On nous a envoyé une lettre décrivant les programmes actuels et nous renvoyant aux fonctionnaires en place. Ce n'était pas une réponse.

Le chef John Snow, chef respecté des Stoneys, a qualifié ainsi les réponses du ministre et je cite: «hors de propos, vides de sens et incroyables». Et il a ajouté: «Nos problèmes ont débuté au bureau régional et maintenant le ministre nous y renvoie».

Cela révèle la gravité des problèmes qui existent en Alberta à l'égard des Indiens vivant dans les réserves et dans les villes, signataires du traité n° 7. D'après ce que le ministre a répondu à ma question ou bien il ne se rend pas compte de la gravité du problème ou bien refuse de donner une réponse.

La situation des Indiens visés par les traités qui vivent dans les régions urbaines constitue un nouveau problème social grave et menaçant pour l'Ouest du Canada. Il touche toutes les grandes villes des Prairies. L'incident dont il a été question ici s'est produit à Calgary, mais il aurait bien pu arriver à Edmonton, Regina, Saskatoon ou Winnipeg. La situation se complique du fait qu'aucune administration, fédérale, provinciale ni locale, ne s'est occupée du problème. Aucun gouvernement au Canada n'a le droit d'être fier de la façon dont il s'occupe de la nouvelle et dangereuse situation des Indiens visés par les traités qui tentent de vivre dans les régions urbaines.

Ce qui rend la chose plus dangereuse encore, c'est ce climat d'hostilité qui se crée un peu partout à l'endroit des Indiens. Cela n'est pas encore généralisé, mais le mal progresse. Par réaction, nos autochtones se font militants. On n'arrivera à rien en se contentant d'intenter des poursuites judiciaires et en refusant d'admettre l'existence du problème. Il s'est fait beaucoup sur le plan du développement économique et en d'autres domaines—il faut le dire au ministre et à son représentant—mais presque toujours ici même à la Chambre, et sans la participation des premiers intéressés.

Le point crucial, celui que je veux signaler à la Chambre des communes ce soir, c'est qu'on ne s'occupe pas des problèmes de plus en plus sérieux causés par l'arrivée d'un nombre sans cesse croissant d'Indiens des réserves dans des agglomérations où ils ne sont pas préparés à vivre, et qui elles-mêmes ne sont pas équipées pour s'en occuper. Il s'agit là d'un problème social déjà grave, et qui ne peut qu'empirer. Et ce problème ne se pose pas seulement dans une province ou dans une région, mais dans tout le Canada.

Il faut une réponse nationale et je soulève la question ce soir pour demander aux représentants du gouvernement du Canada quand ils commenceront à se rendre compte du problème très grave et menaçant que pose la migration croissante des Indiens visés par les traités vers les centres urbains qui ne sont pas en mesure de les recevoir.

[L'Orateur suppléant (Mme Morin).]